



**Conjoncture du secteur
agroalimentaire français
à l'été 2018
et principaux leviers
de compétitivité des IAA**

Août 2018

Des signes de tensions de plus en plus manifestes pour le secteur agroalimentaire :

Les dernières données économiques signalent une dégradation de la conjoncture pour le secteur agroalimentaire (creusement du déficit commercial hors boissons, baisse de la consommation et de la production).

> Côté offre : Une tendance de plus en plus marquée à l'importation de produits agroalimentaires. Cette évolution, en plus de contraindre directement les performances commerciales du secteur, pèse également sur sa capacité de production des IAA.

> Côté demande : D'une guerre des prix-promotions particulièrement vive en rayons : plus de 40 mois consécutifs de déflation entre 2013 et 2017, pour une tendance encore observable en 2018. La consommation recule sensiblement en 2018, signe que la guerre des prix n'a aucun impact sur les ventes en rayons. **Notons, qu'au regard du poids de l'alimentaire dans le budget des ménages (10 % du panier global), la bataille du pouvoir d'achat ne se situe pas dans le caddie de supermarché !**

Dans un contexte d'investissement contraint par la faiblesse des résultats d'exploitation des IAA (croissance nulle en 2018, après +5 % en 2017 et +11 % en 2016), **seule une véritable politique économique basée sur l'offre et le développement des capacités de production** s'avère déterminante pour le secteur, lui permettant de retrouver une compétitivité à la mesure de son poids économique (1^{er} secteur industriel en termes de CA et de nombre d'emplois).

Un défi de création de valeur fondamental :

CONSTAT

Depuis deux ans, les marges des IAA se contractent de manière très importante. La hausse du prix des matières premières observée sur les marchés ne s'est pas répercutée sur les prix en rayons, restés en déflation. En 10 ans, le taux de marges des IAA a reculé de près de 6 points, pour atteindre un minimum historique en 2018. Plus de 4 Milliards d'euros ont été ainsi détruits sur l'ensemble de la filière alimentaire depuis le début de la guerre des prix.

LEVIERS

1. **Nécessité pour les IAA de pouvoir « passer des tarifs »** : le prix des produits vendus doit permettre de rémunérer l'activité de transformation, en compensant notamment la hausse du prix des consommations intermédiaires (matières premières notamment) ;
2. **Une fiscalité stable et non pénalisante et une progression du coût du travail maîtrisée;**
3. **Récréer un avantage comparatif en termes de productivité (axe modernisation, innovation).**

ILLUSTRATION GRAPHIQUE

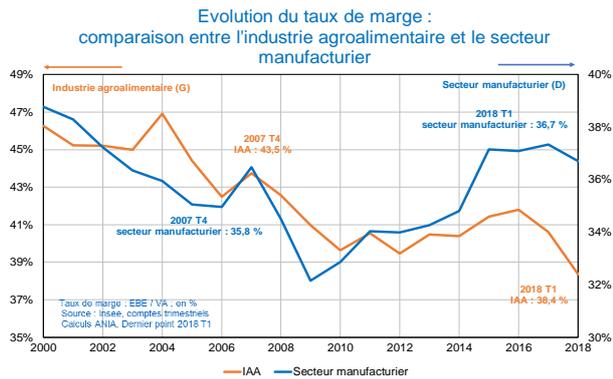


Tableau : Excédent brut d'exploitation dans le secteur agroalimentaire

en Milliards d'euros	EBE IAA	Variation sur un an
2013	16,837	
2014	17,315	0,478
2015	18,155	0,84
2016	18,815	0,66
2017	18,337	-0,478
2018	16,888	-1,449

Source : Insee, comptes trimestriels

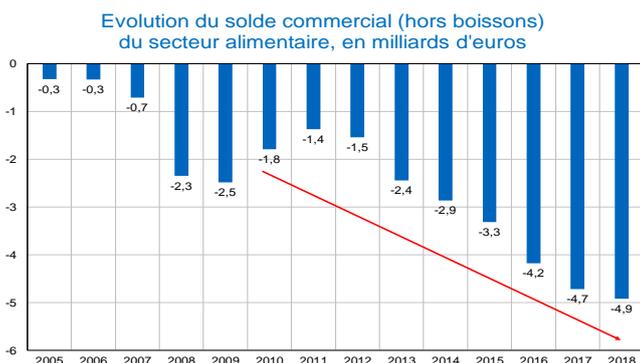
Note de lecture : au cours des deux dernières années, l'excédent brut du secteur s'est très nettement effrité (destruction de valeur de 2 Md€ pour le seul secteur agroalimentaire), annulant ainsi le bénéfice tiré pour le secteur :

- > du CICE (600 millions d'euros par an pour l'alimentaire) ;
- > de l'allègement de la facture pétrolière ;
- > de l'environnement de taux particulièrement bas.

Dans le même temps, entre 2014 et 2017, en augmentant sa part de marché de 19,8% à 21%, Leclerc a affiché un gain financier de 2,3 Milliards d'euros (sources IRI, Kantar).

CONSTATS - MESURES DE LA COMPETITIVITE DES IAA : SOLDE COMMERCIAL, PRODUCTION, « EQUILIBRE - EMPLOIS RESSOURCES »

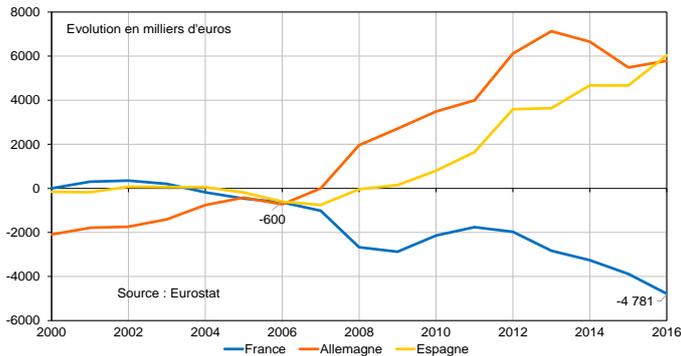
1. Evolution du solde commercial dans le secteur agroalimentaire : un décrochage des positions, notamment en Europe



Le positionnement sectoriel et les performances positives à l'export du secteur agroalimentaire (solde autour de 7 Md€, 3^{ème} secteur en termes de solde commercial) ne doit pas masquer l'érosion tendancielle du secteur.

Mesurées hors boissons, les performances ne cessent de se détériorer : déficit autour de 5 Md€, pour un solde qui était globalement à l'équilibre au milieu des années 2000.

Evolution du solde commercial hors boissons par pays



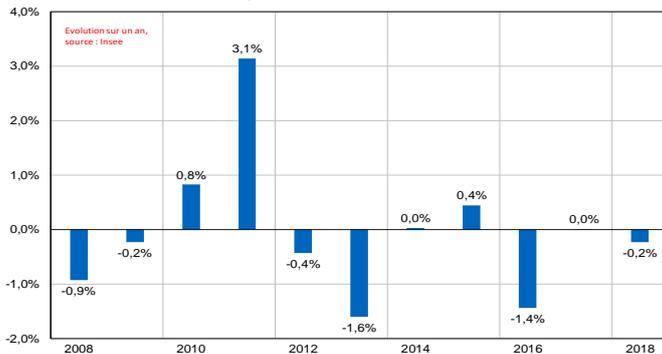
Ces deux derniers pays ont accru considérablement leurs performances commerciales ces 10 dernières années, affichant des excédents commerciaux approchant les 6Md€.

Côté français, trois filières concentrent à elles seules une large partie des déficits de la filière alimentaire : la filière viandes, celle de la transformation de fruits et légumes et enfin celle des autres produits alimentaires.

Dans ces mêmes filières, l'Allemagne et l'Espagne cumulent les excédents commerciaux.

2. Evolution de la production dans le secteur agroalimentaire : des faiblesses structurelles

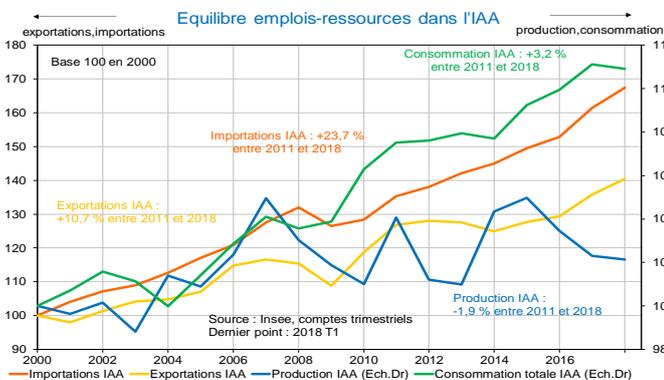
Evolution de la production dans le secteur alimentaire



La production alimentaire se caractérise par un recul globalement continu depuis plusieurs années, ce qui questionne sur la capacité de production du secteur.

La baisse observée pour l'heure en 2018 (-0,2 % à juin) porte à près de 2 % la baisse de la production alimentaire observée ces 3 dernières années.

3. Equilibre « emplois-ressources » dans le secteur agroalimentaire : une fuite à l'importation



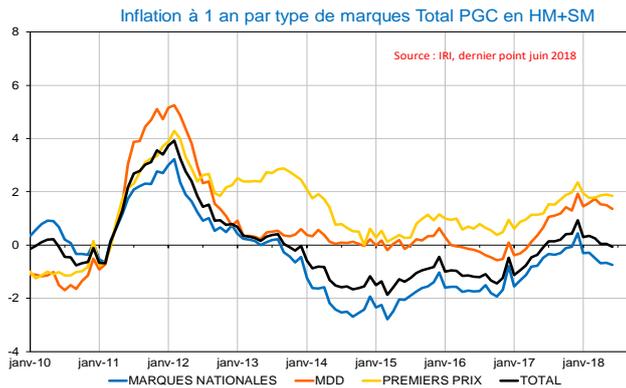
Depuis plusieurs années, l'activité dans le secteur alimentaire est de plus en plus assurée par un recours massif aux importations.

La relance de la demande intérieure (consommation, investissement) nourrit de manière concomitante cette dynamique.

Seule une politique économique axée sur l'offre et le redressement des capacités de production permettra au secteur de renforcer sa compétitivité.

LEVIERS DE CREATION DE VALEUR POUR LES IAA

1. Nécessiter pour les IAA de pouvoir « passer des tarifs » : mettre fin à la guerre des prix, instaurée par les mesures successives autour des relations commerciales



Une guerre des prix-promotion généralisée en rayons

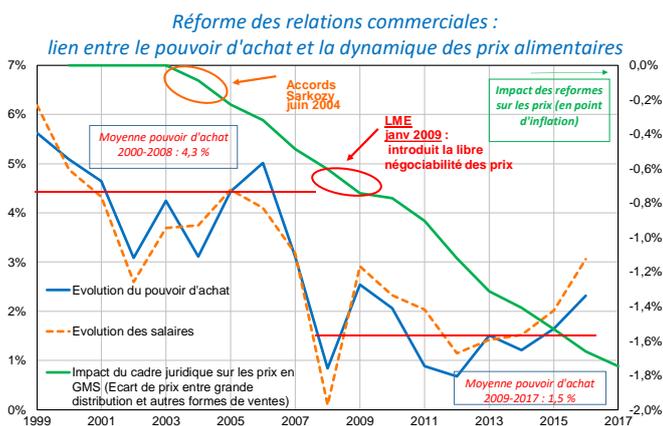
> Depuis octobre 2013, une véritable guerre des prix s'est installée dans la grande distribution.

> En juin 2018, la déflation sur un an s'établit à -0,1 % et -0,8% s'agissant des marques nationales

Sur les 4 dernières années, la déflation atteint près de 4% en cumul s'agissant des produits alimentaires, pour une destruction de valeur de 4 milliards d'euros sur l'ensemble de la filière alimentaire

Dans la théorie économique, plusieurs déterminants sont retenus pour expliquer l'évolution du pouvoir d'achat (salaires, prix à la consommation, évolutions de la fiscalité, taux de chômage).

L'expression du pouvoir d'achat sur une longue période (courbe bleue) confrontée à celle des prix alimentaires (courbe verte) permet de nuancer le lien entre le pouvoir d'achat et l'évolution des prix alimentaires.



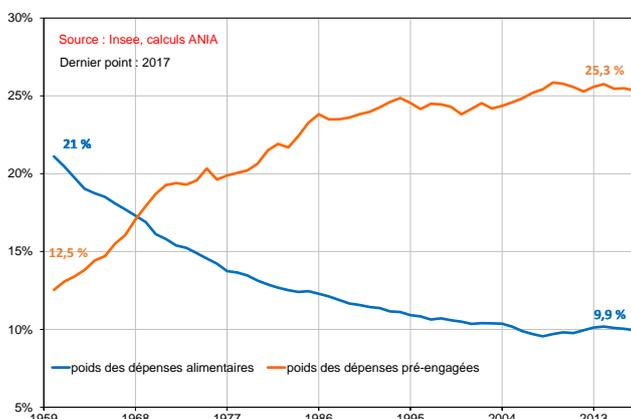
Il apparaît que la baisse des prix alimentaires observée en grande distribution, favorisée notamment par la LME puis par la guerre des prix-promotions, n'a pas permis au pouvoir d'achat de retrouver le dynamisme qu'il observait avant la crise financière.

Au regard du poids de l'alimentaire dans le budget des ménages (10 % du panier global), la bataille du pouvoir d'achat ne se situe pas dans le caddie de supermarché !

Place donc désormais à la réalité et à la réaffirmation que le pouvoir d'achat, par essence même, doit avant tout être nourri par les salaires !

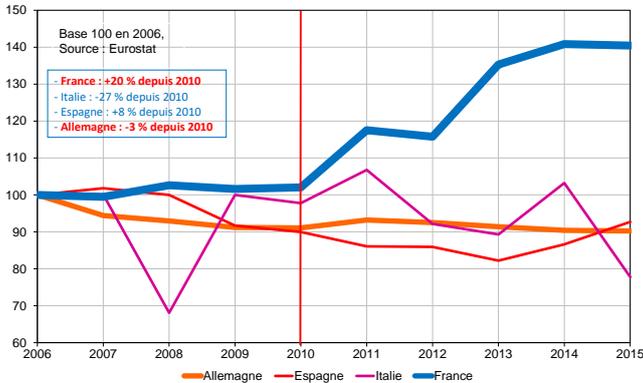
Ce sont bien les revenus des ménages qui leur confèrent leur capacité à consommer et non la braderie organisée autour des biens de consommation alimentaire.

Poids des dépenses alimentaires et pré-engagées dans la consommation totale des ménages



2. Une fiscalité stable et non pénalisante, et une progression du coût du travail maîtrisée

Evolution de la fiscalité alimentaire en Europe depuis 2006

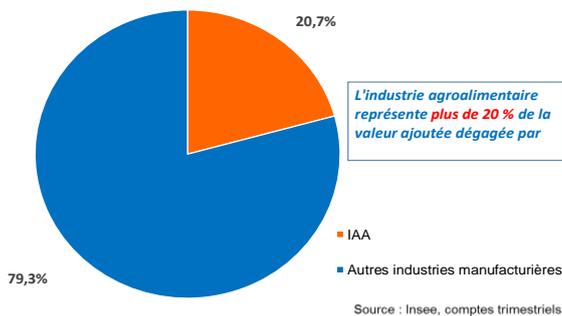


A partir de 2010, la fiscalité pesant sur le secteur agroalimentaire a sensiblement progressé, sous l'effet de la mise en œuvre de plusieurs taxes comportementales (boissons sucrées, alcools – bières et spiritueux). Au global :

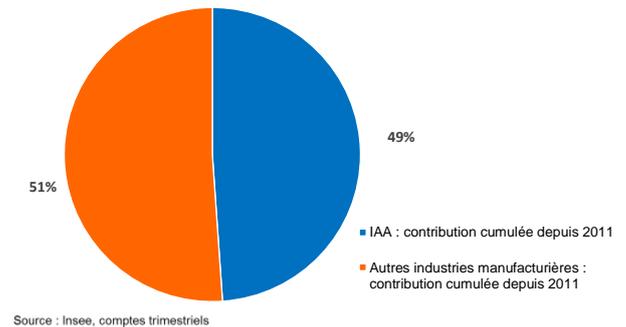
> +6 Mds€/an de taxes spécifiques / an sont payés par les industriels du secteur !

> Depuis 2011, l'effort fiscal des IAA s'est alourdi de plus de 1,2 Milliards d'euros : pour un poids de la valeur ajoutée de 20 % dans la valeur ajoutée manufacturière, le secteur agroalimentaire contribue pour près de 50 % à la hausse de fiscalité affichée par l'industrie manufacturière (2,4 Milliards d'euros).

Part de l'IAA dans la valeur ajoutée du secteur manufacturier



Contribution à l'effort fiscal depuis 2011 : une comparaison sectorielle



Industries alimentaires : composantes du coût du travail

	Situation actuelle, pour 1 heure de travail			Part des charges dans le coût
	Coût	Salaire	Charge	
Zone euro	22,7	16,7	6,0	26,5%
France	29,3	19,7	9,6	32,8%
Allemagne	22,7	17,7	5,0	22,0%
Royaume-Uni	19,3	16,6	2,7	14,0%
Espagne	17,8	13,2	4,6	25,8%
Italie	24,8	17,9	6,9	27,8%

Source : Enquête Eurostat, à l'exclusion des apprentis

Evolution sur longue période

Pays	Coût	Salaire	Charge
Zone euro	4,8	3,5	1,2
France	8,8	5,5	3,3
Allemagne	3,3	2,7	0,6
Royaume-Uni	-1,3	-0,4	-1,0
Espagne	4,0	3,0	1,1
Italie	6,5	5,5	1,0

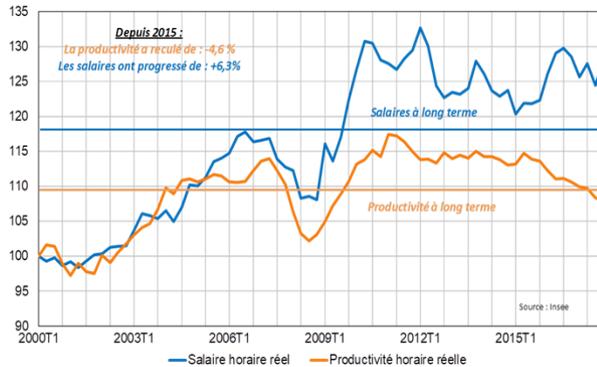
en Euros, écart par rapport à l'an 2000

> Les charges sociales sont les plus élevées en France au sein de la zone euro dans l'industrie alimentaire

> Sur longue période, le coût du travail augmente deux fois plus vite en France comparativement à la zone euro.

3. Recréer un avantage comparatif en termes de productivité

Evolution du salaire horaire réel et de la productivité horaire réelle du travail dans l'industrie agro-alimentaire, 2000T1=100



> Une baisse de la productivité des IAA ; signe manifeste d'une destruction de valeur économique.

> Dans le même temps, les salaires se sont globalement maintenus, du fait d'une dynamique préservée en

La relance de la productivité est donc une condition nécessaire pour récréer de la valeur, elle doit passer par :

1. **Une stricte limitation de la surtransposition** (existence d'obligations plus contraignantes que nos voisins européens, et ce en l'absence de cadre harmonisé).
2. **Une modernisation de l'outil de travail.** Elle ne peut qu'être le fait d'investissements lourds, rendus plus difficiles par la faiblesse des marges de manœuvre financière des entreprises. Il s'agit d'un des « axes forts » du CSF (projet numérique notamment).